

Sequed'infos

Le bulletin municipal de la Ville

Juillet 2022

N°107

page 16

Utopia : et le jardin devint extraordinaire !



page 13
**Les bikers
ont du coeur**



page 10
**La boîte à livres
du CME**

Toute l'actualité sur Facebook et sur www.sequedin.fr



Chères Sequedinoises, chers Sequedinois,

Si vous aussi, vous découvrez avec une certaine stupeur que l'été et les vacances sont déjà là, c'est que vous faites partie de ceux qui n'ont pas ménagé leurs efforts ces derniers mois. Après un premier trimestre peu animé en raison de la Covid, les Sequedinois se sont largement rattrapés.

La convivialité retrouvée

Dès le 1^{er} avril lors de la soirée des « Mille mercis » nous avons pu nous retrouver et honorer nos anciens élus pour leur engagement : René, Marie-France, André et Pascale, remercier les membres de la cellule masquée, renouer avec la convivialité autour d'une coupe, revoir des visages, entendre des rires.

La mobilisation sequedinoise face aux différentes crises

Le 2nd trimestre 2022, bien que nous accordant un peu de répit sanitaire, a été largement perturbé par la guerre en Ukraine. Crise sanitaire, crise écologique et guerre aux portes de l'Europe : ces derniers temps nous rappellent sans cesse que notre monde est fragile et qu'il appartient à chacun d'en prendre soin. A chaque épreuve, une solidarité se met en place et c'est ce qu'il faut retenir, oublions nos petits tracas de confort quotidien pour nous tourner vers la détresse des autres. La mobilisation sequedinoise a été sans faille pour la covid, comme pour le peuple ukrainien et je vous en remercie.

Voilà l'été... et sa vague de chaleur

Maintenant, l'été arrive avec son lot de bonnes surprises : il est synonyme de vacances, de soleil, de fêtes ou de repos ! Et ce repos est vraiment attendu et mérité pour chacun d'entre nous ! Mais pour passer un bon été, n'oublions pas de

prévenir certains risques...

Il est probable que nous subissons des périodes de canicule. Je vous demande donc d'être vigilants et d'adopter les bons gestes d'hydratation et de fraîcheur face aux fortes chaleurs. J'invite toutes les personnes âgées à s'inscrire au plan canicule de la commune si ce n'est pas encore fait.

D'autre part, nos ressources en eau s'amenuisent et notre département est déjà, depuis mai, en vigilance sécheresse avec les restrictions qui s'imposent. Soyez attentifs et raisonnables sur vos consommations, l'eau est un bien précieux. Par ailleurs, les contaminations à la covid 19 se multiplient à nouveau, notamment dans notre région, alors encore une fois, prenez vos distances et respectez les gestes barrière afin d'enrayer cette pandémie.

Enfin l'été...

et ses animations qui font la vie !

La rentrée se prépare déjà à Sequedin avec des manifestations festives qui nous permettront de nous retrouver très vite. Les festivités du 14 juillet et la fête aux moules sont des rendez-vous incontournables de l'été et, le dimanche 25 septembre, vous pourrez assister à la Fête de l'arbre au Petit Bois pour la clôture d'Utopia Lille3000 ! En attendant de nous retrouver, que vous soyez juilletistes ou aoûtistes, je vous souhaite à tous, de très belles vacances ici ou ailleurs et un très bel été !

Bien fidèlement, votre Maire,

Christian LEWILLE



Christian Lewille,
Maire de Sequedin

Infos en métropole	4	<ul style="list-style-type: none"> • De l'hydrogène pour les bus en 2024 • Quid de la zone à faibles émissions • Les réunions sur le projet Euralimentaire • Friche Decoster : quel avenir ?
Au Conseil municipal	5 - 9	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en sécurité des trottoirs, rue du Pont • Une antenne relais • Sequedin, interdite aux poids-lourds • Un budget équilibré • Jumelage Maureilhan/Sequedin • Loi SRU : 18 nouveaux logements • Soirée des «1000 mercis» • Dossier : les nouveaux ambulants
Jeunesse	10 - 11	<ul style="list-style-type: none"> • Le CME vous invite à lire • Atelier Fake news • Viens dans ma garderie • Les collégiens au Jump XL • Les CE1 Godin à la découverte du littoral • Les Vano sous les flocons
Communication	12	<ul style="list-style-type: none"> • Guichet numérique pour l'urbanisme • Un conseiller numérique à Santes • Affichage des actes administratifs • Communication numérique de la ville
Solidarité	13	<ul style="list-style-type: none"> • Guerre en Ukraine • Les bikers ont du coeur • Vestiaire solidaire
Environnement	14 - 15	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte des déchets ménagers • Ramassage des encombrants • La chenille processionnaire • Compost en déchèterie • Éclairage en LED • La MEL déploie son cadastre solaire
Sorties et culture	16 - 17	<ul style="list-style-type: none"> • Et soudain, le jardin devint extraordinaire • La fête de l'arbre • Plongée dans l'art contemporain du MUMO
Dans ma ville	18 -19	<ul style="list-style-type: none"> • Ma ville en images • Rendez-vous à venir

De l'hydrogène pour les bus et bennes à ordures en 2024 !



La Métropole de Lille va créer, à partir des déchets, un centre de fabrication pour produire et distribuer de l'hydrogène pour ses bus et camions poubelle.

La commune a appris récemment son lieu d'implantation : à proximité immédiate des dépôts Esterra et Ilevia et du point de collecte des ordures ménagères, soit sur le territoire partagé entre Lomme et Sequedin. L'ambition est d'alimenter 42 nouveaux bus et 5 nouvelles bennes à ordures avec de l'hydrogène dit « renouvelable » ou « propre » à l'horizon 2026. Le développement de ce service doit renforcer l'autonomie énergétique de la flotte des 450 bus, qui fonctionnent déjà au gaz produit par le centre de valorisation organique (CVO) de Sequedin.

Cette usine de production doit être opérationnelle en 2024 et sera dirigée par une société baptisée Hyléos, en partenariat avec l'entreprise Engie (coût de l'infrastructure : 12 M€).

Quid de la zone à faibles émissions ?



Amorcé en juin 2019, le projet de Zone à Faibles Émissions (ZFE) vise à protéger les populations de la pollution atmosphérique liée au trafic routier et à améliorer le cadre de vie des habitants. Afin de répondre aux exigences de la loi « Climat et résilience », La ZFE sera finalement mise en œuvre en 2025 sur 100% du territoire de la MEL (soit 95 communes).

Rappelons qu'initialement, le projet prévoyait une ZFE applicable uniquement dans 11 villes dont Sequedin ! Tout le territoire de la MEL sera désormais équitablement concerné.

Concrètement, les véhicules les plus polluants ne pourront plus circuler sur le territoire de la MEL lors des épisodes de pics de pollution atmosphérique. Préparons-nous à utiliser des véhicules arborant les vignettes Crit'Air 0, 1, 2 ou 3. Les modalités d'application seront discutées en 2023 et 2024.



Réunions sur le projet Euralimentaire

La ville reste très vigilante quant au projet de pôle d'excellence Euralimentaire porté par la MEL. Le 14 décembre dernier, les Sequedinois se sont exprimés lors de l'atelier de concertation organisé par la MEL. De leur côté, les élus sequedinois ont demandé plusieurs aménagements. Mathieu Corbillon, conseiller métropolitain délégué à l'aménagement économique et porteur du projet Euralimentaire est venu à 2 reprises à la rencontre des élus, les 13 avril et 2 juin, pour comprendre et apporter des réponses aux demandes sequedinoises. Il en ressort notamment, que des terres agricoles situées au sud de la commune (côté chemin du Château de Misère) sont sanctuarisées pour favoriser l'agriculture (plutôt que la logistique) et que le périmètre doit être élargi à la plateforme multimodale de Lomme, plus apte à recevoir la partie logistique.

Friche Decoster, quel avenir ?

Le permis de construire a été signé en mars. Les travaux de voirie ont démarré. Ceux visant à implanter de nouvelles cellules commerciales débuteront fin 2022. Nous avons appris fin mai que le projet Jardiland est finalement abandonné au profit de nouvelles enseignes qui s'implanteront à l'horizon 2024.



Mise en sécurité des trottoirs, **rue du Pont**



Pour en terminer avec les travaux de la rue du Pont, la MEL intervient du 11 juillet jusqu'au 8 août. Le chantier, présenté en réunion publique le 15 juin dernier, a pour objectif :

- De mettre en sécurité le trottoir piéton (quartier église) avec des bordures plus hautes depuis le quai de bus jusqu'au pont;
- D'élargir le trottoir, ce qui nécessite la suppression d'arbres dont certains sont en mauvais état depuis le passage de la tempête Eunice. De nouvelles plantations végétales seront installées par la suite (à la bonne saison);
- D'enfouir le réseau électrique et de changer les candélabres.

La sécurité du chantier obligera de laisser une seule

voie en sens unique. Les véhicules pourront uniquement descendre du pont jusqu'à l'église. Pour retourner en sens inverse, la MEL met en place une déviation par Haubourdin et Hallennes. Pour accéder via Lomme, notez que le pont de la rue Jules Guesde et l'avenue de Mont à Camp sont également fermés pour travaux : dans ce cas, il est conseillé de rejoindre l'avenue de Dunkerque pour un retour à Sequedin par Lomme Bourg.

Antenne relais



La société Bouygues Télécom, soumise à obligation en matière de couverture du réseau de téléphonie mobile, va implanter une antenne relais sur un terrain communal situé 71 rue Carnot. Ce site, relativement éloigné des habitations, vient d'être validé par le Conseil municipal.

De son côté, l'antenne de l'opérateur Orange située depuis 20 années rue du Pont sera déplacée rue Calmette sur le parking appartenant à la SNCF et sera partagée avec l'opérateur SFR (face au complexe sportif).

Sequedin interdite aux poids lourds en transit ?



Au cœur d'un carrefour d'activités, la commune est quotidiennement traversée par de nombreux poids-lourds qui rejoignent le MIN de Lomme, le CVO, Esterra ou encore le dépôt d'Ilevia. Le constat est sans appel, les nuisances sont croissantes pour les habitants : bruit, pollution, vibrations...

C'est pourquoi, pour redonner un peu de sérénité aux Sequedinois, Monsieur le Maire a décidé de prendre un arrêté interdisant la circulation des véhicules dont le tonnage est supérieur à 3,5 tonnes, à l'exception des véhicules de secours, des engins agricoles en direction ou en provenance des champs, des bus desservant les arrêts de la commune ainsi que des véhicules de collecte de déchets en service.

Seule la rue du Train de Loos n'est pas concernée par cette interdiction.

Cet arrêté deviendra officiellement applicable lors de l'installation de panneaux de signalétique aux entrées de la commune.

Un budget équilibré

Dans un contexte d'incertitude quant à l'évolution des recettes et des impacts de la crise sanitaire, la Commune choisit de poursuivre une politique rigoureuse des dépenses de fonctionnement afin de préserver sa capacité d'investissement.



Fonctionnement

4,7M€

Recettes de fonctionnement

Droits de mutation

80 000 €

Divers

121 300 €

Taxes pylônes, électricité et publicité

146 000 €

Caisse d'allocations familiales

180 000 €

Etat

81 830 €

Tarification aux usagers

249 300 €

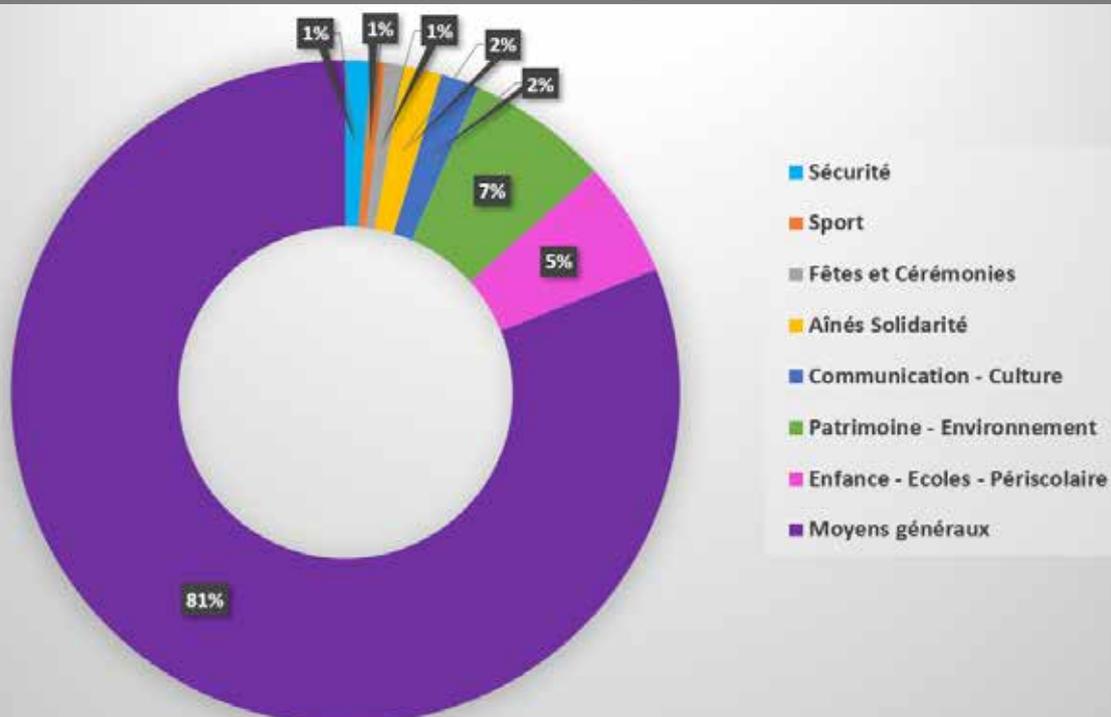
Métropole européenne de Lille

1 642 107 €

Impôts locaux

2 200 000 €

Dépenses de fonctionnement





Investissement

3,2M€

Elles reposent principalement sur les recettes fiscales (80 % du total). Les autres recettes proviennent de services, des dotations et des participations. Pour l'année 2022, les recettes de fonctionnement sont estimées à 4 700 500 €.

Depuis 2004, la Commune mène une politique constante, sans augmentation des taux d'imposition. L'année 2022 reste marquée par la **suppression de la taxe d'habitation** pour les communes. En contrepartie, elles perçoivent la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Celle-ci sera répartie entre les communes grâce à un mécanisme de coefficient correcteur visant à neutraliser les situations. En 2022, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties reste fixé ainsi :

Taux communal 20,58% + Taux départemental 19,29% soit un taux global de 39,87%

La **dotation globale de fonctionnement, en baisse** depuis 2011 pour contribuer au redressement des finances publiques, diminue une nouvelle fois de 36.17% de 31332 € (2021) à 20 000 € (2022). Cette dotation était de 456 000 € en 2010, soit une diminution de 95%.

Elles s'élèvent à 4 700 500 € (hors virement à la section d'investissement). Ces dépenses permettent d'assurer un service public de qualité sur l'ensemble des compétences communales.

La masse salariale représente 2 639 200 €.

Les dépenses à caractère général seront plafonnées à environ 1 727 800 €, soit une augmentation de 13 % par rapport au budget de 2021. Cette évolution prévoit notamment l'augmentation des dépenses en énergie (gaz et électricité).

Les lois SRU et ELAN, qui imposent 25 % de logements sociaux sur la totalité des résidences principales impactent la Commune en situation de carence d'une **pénalité de 106 000 € au titre de 2022.**



2 M€



62 000 €



8 000 €



194 050 €



109 000 €



379 100 €



215 300 €



21 600 €



60 000 €



58 225 €



91 700 €

La commune poursuit la préparation et la réalisation de ses projets en y consacrant un budget de **3 198 975 €** (financé en autofinancement).

Cela comprend notamment :

- Le projet de réaménagement et d'extension de l'école Vanoverschelde (2 000 000 €) ;
- Le projet d'extension du cimetière (62 000 €) ;
- L'installation d'un parcours santé et panier de basket (8 000 €) ;
- Le remboursement des emprunts part capital (194 050 €) ;
- Les travaux des salles Loridant et Dewaele (109 000 €) ;
- La modernisation de l'éclairage public et réseaux (379 100 €) ;
- L'enfouissement des réseaux (215 300 €) ;
- La fin des travaux rue Calmette (21 600 €) ;
- Subvention pour logements sociaux (60 000 €) ;
- Matériels et mobilier pour mairie et écoles (58 225 €).
- Matériels et licences informatiques pour mairie et écoles (91 700 €).

Jumelage Maureilhan / Sequedin : des projets ?



Une délégation d'élus sequedinois s'est rendue à Maureilhan début juin. Après deux années de covid, les nouvelles équipes ont pu se rencontrer en séance de travail. La volonté commune est de poursuivre et renforcer les liens d'amitié et de faire émerger de nouveaux échanges partagés avec les habitants. Les CME et les écoles des deux villes envisagent déjà de rentrer en correspondance. En attendant, les premiers bénéficiaires du jumelage sont nos ados qui s'apprêtent à vivre deux belles semaines à Maureilhan.

Loi SRU : 18 logements locatifs rue d'Hallennes



Conformément à ses engagements en matière de logement social, la commune a organisé une réunion publique d'information le 23 février 2022 afin de présenter le nouveau projet (revu et corrigé) qui aboutira à la réalisation de 19 logements individuels dont 18 en locatif sur l'ancienne propriété Werquin rue d'Hallennes. Les riverains ont pu échanger avec le Maire, le promoteur et le bailleur LMH. Le terrain de 3500 m² a été défriché et les premiers coups de pioches devraient démarrer à l'automne 2022. Livraison espérée pour 2024.

Travaux et aménagements

Les salles de sport Dewaele et Loridant sont en rénovation. Le chantier entrepris cette année vise à remplacer toutes les façades en polycarbonate.



Mille mercis en une soirée !

Le 1^{er} avril a marqué le top départ des retrouvailles entre élus et habitants, le temps d'une soirée démasquée, destinée à mettre à l'honneur les anciens élus de la commune et les citoyens engagés, notamment les couturières qui ont œuvré pour la cellule masquée. Pas de discours officiel mais simplement des « mercis » pour René Dubuisson, Marie-France Dumontier, Pascale Coisne et André Citerne, nos figures emblématiques qui ont quitté le Conseil municipal dont ils ont fait partie durant plusieurs mandats.



René Dubuisson, notre ancien Maire, est entré au Conseil en 1977 pour prendre la casquette de Maire de 2001 à 2020. De quoi se remémorer quelques anecdotes sur scène !

René a toujours dit qu'un Maire devait savoir bien s'entourer « car on ne fait rien tout seul ! ». C'était chose faite aux côtés de ses fidèles adjoints : Marie-France, Pascale et André. La soirée était écrite sous le signe de la convivialité et du partage.



Les Cayottes de Jeannelle sur le marché

En septembre, vous découvrirez un nouveau commerce sur votre marché du samedi matin : il s'agit des Cayottes de Jeannelle.

Jeannelle Detremont, change de vie professionnelle et lance sa nouvelle activité de transformation de légumes et fruits locaux sous forme de petits galets surgelés. Ces produits, à destination des enfants en bas âge, sont une solution innovante pour des parents qui manquent de temps et d'énergie, soucieux de la santé de leurs enfants et de la planète.

Jeannelle, qui êtes-vous ?

Educatrice spécialisée pendant 7 ans, Sequedinoise et maman depuis 2 ans, je suis portée par des valeurs environnementales, le bien-être et la santé.

Vous avez décidé de lancer votre activité, pour quelles raisons ?

Je suis convaincue qu'un enfant doit profiter d'une alimentation saine basée sur des produits naturels locaux. Mais cuisiner sainement demande du temps au quotidien et on finit par passer les soirées en cuisine au détriment des bons moments en famille. Les parents finissent par acheter des plats préparés, sans vraiment savoir ce qu'ils contiennent pour passer du temps avec leur enfant. Et ça, c'est un problème...

Et quelle est votre solution ?

J'ai à cœur de faciliter le quotidien des jeunes parents en prenant soin des bébés et de la planète

grâce au circuit court. J'ai quitté mon activité d'éducatrice pour lancer mon projet : préparer des légumes et des fruits locaux récoltés à moins de 30 km, cuits doucement à la vapeur, mixés et surgelés en portions de 20 grammes pour les petites bouches à partir de 4 mois. La diversification devient un jeu d'enfant avec les petits galets. Les modes de transformation et de conservation garantissent la résistance des vitamines, des nutriments, une texture agréable et des belles couleurs ! Fini d'éplucher, de couper, de faire la vaisselle ! On décongèle le nombre de galets correspondant aux besoins de bébé et le tour est joué ! On utilise le temps et l'énergie gagnés pour jouer, respirer, vivre !

Retrouvez les Cayottes de Jeannelle, à compter de septembre :



- Chaque samedi matin sur le marché, place de la Libération
- Le mardi de 15h30 à 17h30 devant l'école Godin.



Les Food-trucks



Depuis le 1^{er} juin, une nouvelle friterie «Chez les Jo's» s'est installée les mardis et mercredis de 18h30 à 22h sur la place du Général de Gaulle (face à l'école Godin).

Nous leur souhaitons la bienvenue ! Voici un rappel des commerces ambulants présents sur la commune :

- Mardi = Chez les Jo'S (parking école Godin)
- Mercredi = Chez les Jo'S (parking école Godin)
- Jeudi midi / soir = Une frite chez Dav (église)
- Jeudi soir = L'Hexagone (parking école Godin)
- Vendredi midi /soir = Une frite chez Dav (église)
- Samedi midi = Délice Poulet (église)
- Samedi midi /soir = Une frite chez Dav (église)
- Dimanche soir = Une frite chez Dav (église)

Le primeur sera absent du marché durant encore quelques mois quant à la Crêperie Ted, elle cesse son activité à Sequedin.

Réouverture : Bar du Soleil



Pour ceux qui nous interrogent régulièrement : oui, le Bar du Soleil, dit le café d'Aldo, situé rue de la Maison Blanche, a repris du service. Les gérants, Hélène et Adrien Dias, partis en retraite en 2020, remettent le pied à l'étrier le temps d'accompagner

Alexis Doudot en reconversion professionnelle.

Le café propose des soirées concerts mais également un service de relais colis via UPS ou Mondial Relay ainsi qu'un dépôt de pain sur commande.

Nous leur souhaitons une belle aventure !



Le CME vous invite à lire !

Le 15 mai dernier lors de l'inauguration du jardin extraordinaire, les élus du Conseil municipal des enfants (CME) ont inauguré leur boîte à livres, située face au Pôle solidaire, rue de Carpentras. Vous pouvez venir emprunter un ou des livres, faire des échanges, déposer un livre que vous avez aimé pour le partager. N'hésitez pas à venir la voir !

Ils vous expliquent leur action !

Comment est née cette idée ?

Nous voulions faire plaisir aux Sequedinois ! Le fait de pouvoir emprunter ou déposer un livre pour le faire connaître, ça fait plaisir, ça vide les placards en recyclant, et cela fait des économies !

Comment a-t-elle été réalisée ?

Nous avons d'abord rassemblé les idées de tout le monde, puis fait des dessins et des schémas pour la visualiser. Ensuite, nous avons envoyé notre projet à Mr Christian Verhille (adjoint à l'environnement) pour qu'il fasse une maquette et qu'il la reproduise avec du bois.

Pourquoi cette forme ?

Nous avons tout de suite pensé à la forme d'une maison, ça fait village et c'est original.

Retour sur le concours du poisson du 1^{er} avril

Notre concours a eu du succès ! Tous les poissons ont été affichés en médiathèque. Le choix des gagnants a été difficile.

Voici les gagnants : Lexie Devos, Léane Bayart, Méline Ribes, Perrine Abdallaoui.

Nous avons fait un prix spécial jury : Lola Deweveaux, Florian Moignez, Romain Ribes et Armelle Mouchon ont reçu ce prix.

Toutes nos félicitations aux lauréats ! A bientôt pour notre prochain concours.

Les blagues du CME



Que dit une vache lorsqu'elle prend une photo ?

Ne bouchez plus !



La maîtresse demande à toto :
- Quelle est la 5^{ème} lettre de l'alphabet ?
- Euuuuuhhhh ???
- Très bien toto !!!

Atelier Fake news^(*)

Samedi 11 juin, la médiathèque a proposé aux jeunes Sequedinois dès 12 ans d'apprendre à déceler les fausses informations qui les entourent, plus communément appelées fake news. Au travers de jeu d'évasion, les jeunes ont appris à déceler le vrai du faux.

Noyés dans l'univers d'internet et des réseaux sociaux, les jeunes n'ont pas toujours conscience des dangers qu'il comporte. Ils ont tendance à croire que tout ce qu'ils voient est réel, et pourtant... Tous ont apprécié l'intervention et ont reconnu qu'ils ne verraient plus internet et les réseaux du même œil. De quoi gagner en maturité et en pertinence !

(*) Fausse information



Viens dans ma garderie !

Pour finir l'année scolaire en beauté, les garderies des deux groupes scolaires, Vano-verschelde et Godin, ont décidé de s'inviter mutuellement.

Animateurs et enfants ont partagé de bons moments de détente avec des jeux organisés par les équipes sur place. L'occasion pour les enfants de faire connaissance et pour les «zanim» d'échanger sur les bonnes pratiques de chacun!



Les CE1 Godin à la découverte du littoral

Les élèves de la classe de CE1 de l'école Godin sont partis 3 jours à la découverte de notre littoral. Leur soif d'apprendre les a menés en haut du phare de Calais, au plus près des phoques de la baie d'Authie et des prés salés à Groffliers. À Étaples, les moussailons en visite à Maréis ont construit leur chalutier avant de rejoindre Boulogne, découvrir son port de pêche, la maison de la beurrière et surtout caresser les raies à Nausicaa. C'est ça aussi, l'école !



Les collégiens au Jump XL

Samedi 21 mai, la Ville a emmené gratuitement 50 collégiens au Jump XL pour une sortie loisirs entre amis. Quelle énergie ! Une chose est sûre : les jeunes savent rebondir dans toutes les situations. Les élus accompagnateurs n'ont pas démerité et ont même donné de leur personne pour tenter de troubler les plus jeunes.



Les Vano sous les flocons

42 élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école Vano-verschelde ont profité d'une classe de neige à Albiez Montrond du 25 février au 5 mars. Les enfants attendent avec impatience ce séjour de découverte en montagne. Au-delà des activités sur les pistes de ski et de luge, c'est toute l'histoire d'une culture qui passionne les jeunes Sequedinois. La semaine a été rythmée par de belles découvertes : visite de la fromagerie et dégustation du célèbre Beaufort, visite du musée d'antan, veillée avec Zian, le conteur local... Et bien sûr, ce qui anime les enfants, ce sont les moments de complicité entre copains. Dans les dortoirs ou pendant la boum de fin de séjour, tout est propice à faire la fête.

Guichet numérique des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, bénéficiez d'une solution plus rapide, pratique et accessible pour vos projets de constructions et d'aménagements en métropole.



Le gnau, qu'est-ce que c'est ?

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme est un espace dédié au dépôt de vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous format numérique. Ce service vous permet de réaliser des demandes à tout moment, de centraliser tous les éléments transmis au même endroit, et de suivre l'avancée de votre dossier en temps réel.

Quel type de demande puis-je réaliser ?

Je peux déposer des demandes de certificats d'urbanisme, des déclarations préalables, des permis de construire, des permis d'aménager, des permis de démolir, des déclarations d'intention d'aliéner...

Comment déposer mon dossier ?

Je me rends sur le site gnau.lillemetropole.fr puis je m'inscris ou me connecte via FranceConnect. Je peux alors créer et suivre mon dossier. Un dépôt papier restera toutefois possible en mairie pour les personnes qui le souhaitent. Renseignements : urbanisme@sequedin.fr

Un conseiller numérique



Déclarer ses impôts, créer son entreprise, payer la garderie de ses enfants... De plus en plus de démarches administratives s'effectuent en ligne. Pourtant, une partie de la population reste en difficulté avec les usages du numérique. Dans le cadre du plan France Relance, l'État finance le recrutement d'un conseiller numérique France Services. Dans les Weppes, la ville de Santes est référente du secteur. Anthony Balzano a été recruté pour dispenser son aide et ses conseils à tous les habitants des Weppes.

Sa mission ? Vous aider dans l'utilisation de vos téléphone, tablette, ordinateur. Cela va de l'installation d'applications aux achats en ligne, de la gestion de la mémoire de votre appareil, du transfert de photos de votre téléphone à votre ordinateur, ainsi que la création de compte sur les sites officiels du gouvernement (impôt.gouv et ANTS).

Vous souhaitez prendre rendez-vous ?

Anthony Balzano reçoit les habitants des Weppes à l'Espace Simone VEIL (avenue Albert BERNARD à Santes), sur rendez-vous, du mardi au vendredi, de 9h à 17h.

Contact : numerique@santes.fr - Tél : 07.89.07.23.11

Affichage des actes administratifs



Depuis le 1^{er} juillet 2022, les communes de plus de 3500 habitants ne sont plus tenues d'afficher les actes administratifs au format papier sur les panneaux en mairie, mais elles doivent les publier sur le site internet de la commune. Ces publications seront disponibles sur le site : www.actes.sequedin.fr sauf pour les actes à caractère individuel. L'objectif est de simplifier et moderniser les outils d'information du public et la conservation des actes.

Communication numérique de la ville

La commune vous informe au travers de plusieurs supports. Le guide de la Ville (biennal), la New's (mensuelle), le bulletin municipal (semestriel), distribués dans vos boîtes aux lettres sont aussi téléchargeables sur le site internet. La même information est souvent diffusée dans les différents supports à des périodicités différentes. La page Facebook et l'application Panneaupocket viennent en rappel ou vous informent des urgences de dernière minute (A noter, la page "Si t'es vraiment un Sequedinois" n'est pas gérée par la commune). En cours d'élaboration, la newsletter vous enverra les actualités directement par courriel à partir de cet automne.



Guerre en Ukraine

En février, la guerre en Ukraine a bouleversé nos cœurs et nos esprits. La solidarité s'est vite organisée partout en France. Les Sequedinois ont répondu à l'action menée par le CCAS, la commission des aînés et le CME. 240 colis ont été déposés à la salle paroissiale Saint Laurent avant d'être transférés dans les entrepôts de la MEL pour être ensuite acheminés en Ukraine. De son côté, la Ville a débloqué 5000 € remis à la protection civile (experte en situations d'urgence extrême).



Pour le handicap, les bikers et les Sequedinois ont du cœur

Dimanche 3 avril, une centaine de motards solidaires de l'association « Harley du Nord » se sont posés sur le parking du pôle culturel pour offrir au public une rencontre inhabituelle autour du monde des bikers et de leurs formidables machines. Ce rendez-vous exceptionnel



a permis de récolter 1500 € reversés au profit de quatre associations impliquées dans le monde du handicap : l'asso des « Bikers accidentés/amputés », les pompiers de « Wind & Fire », « HandiSkydive » (permet aux handicapés de faire du parachutisme bi-place) et enfin « La Victoire est en nous » qui vient en aide à Victoire, atteinte d'une maladie génétique rare.

Bravo pour ce bel élan du cœur qui fait du bien à tous.



Disparition



Figure sequedinoise, René Houdaer s'en est allé début juin. Ancien combattant UNC AFN, médaillé de la Croix du combattant, René a été président des anciens combattants de Sequedin de 2001 à 2016. Investi dans son jeune temps à l'OSMS basket, il avait reçu la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports. Ses cendres ont été dispersées en mer Méditerranée.

Noces de diamant

La Ville félicite Mr et Mme VANSTEENKISTE GRENIER qui ont célébré leurs noces de diamant, entourés de leur famille et amis, ce 7 mai. 60 ans de mariage, ça se fête !



Vestiaire solidaire

Depuis 2 ans, le Pôle solidaire se transforme sous l'impulsion du CCAS. Côté aide alimentaire, la machine est bien rodée et, chaque jeudi, grâce aux partenaires (Auchan et les Partisans du Goût), l'équipe vient en aide à de nombreuses familles en fournissant des paniers de qualité. Pour compléter l'aide, le CCAS vient d'inaugurer, le 10 juin, le vestiaire solidaire. Il est opérationnel une fois par mois. Le textile est offert par Auchan. On y entre comme dans une boutique de vêtements. L'essayage se fait dans une vraie cabine réalisée par les services techniques de la Ville. Les personnes accompagnées par le CCAS peuvent demander à accéder à ce nouveau service.

ccas@sequedin.fr - Tel : 03 28 82 91 65

Collecte des **déchets ménagers**



La gestion des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire national connaît aujourd'hui de nouveaux défis. Pour y répondre, la loi française impose désormais l'extension des consignes de tri à tous les déchets d'emballages en plastique : barquettes, films plastiques ou encore les pots de yaourt. Afin de pouvoir trier l'ensemble de ces emballages, une reconstruction des équipements existants demeure essentielle.

C'est pourquoi le Conseil métropolitain du 29 avril a acté la modernisation du centre de tri de Lille-Loos.

Les travaux du centre devraient s'étendre sur toute l'année prochaine, pour une livraison souhaitée fin 2023 (budget prévisionnel travaux : 20,3 M€).

La collecte du verre (bouteille, pot) sera séparée des autres emballages recyclables (plastiques, métaux, papiers/cartons).

Bientôt du nouveau pour la collecte du verre.

La collecte du verre se fera grâce au déploiement progressif de points d'apport volontaire. Sequedin fait partie des communes volontaires qui installeront les conteneurs de récupération de verre d'ici fin 2023. Les emplacements sont encore à l'étude afin d'apporter un service équitable à chaque habitant. Le reste des communes de la MEL sera équipé courant 2025.

Préparons-nous à trier différemment !



Le ramassage des **encombrants**

L'enlèvement des encombrants est un service gratuit qui permet de prendre rendez-vous en ligne ou par téléphone afin de permettre l'enlèvement des encombrants dans un délai de 6 jours.

Informations pratiques :

- Les rendez-vous s'effectuent par créneau (le matin de 7h à 13h et l'après-midi de 13h à 18h et jusqu'à 20h si nécessaire)
- La présence physique n'est plus obligatoire lors de la collecte
- Le délai de prise de rendez-vous est désormais de 6 jours ouvrables (contre 3 semaines auparavant)
- La gestion des demandes urgentes (décès, déménagements) s'effectue en 48h
- Le volume minimum d'encombrants à présenter est de 0,5 m³ (maxi 75 kg)
- Pour le créneau du matin, les encombrants doivent être présentés idéalement avant 7h ou la veille après 20h en cas d'empêchement. Pour le créneau de l'après-midi, les déchets encombrants doivent être présentés avant 13h

Pour prendre rendez-vous

Appelez la société NICOLLIN, prestataire de la MEL, au 0 805 288 396 du lundi au vendredi de 8h à 17h sans interruption (service et appels gratuits) ou en ligne sur la plateforme :

<http://www.encombrantssurrendez-vous.com/particulier>

Déchets autorisés et refusés

Les déchets encombrants sont tous les objets volumineux provenant exclusivement d'usages domestiques et qui, par leurs natures, poids et dimensions, peuvent difficilement être chargés dans un véhicule léger. Si vous souhaitez vous débarrasser plus rapidement de vos encombrants, la dépose dans l'une des 13 déchèteries fixes ou mobiles du territoire reste possible.

Merci de noter que les déchets verts (tontes de pelouse, feuilles, branchages, etc.) ne sont pas collectés dans le cadre des encombrants sur rendez-vous. Il convient de les déposer en déchèteries ou en déchèteries mobiles.

À noter : depuis le 1^{er} janvier 2022, la carte d'accès aux déchèteries est obligatoire sur l'ensemble du territoire. La demande peut se faire sur :

<https://mesdemarches.lillemetropole.fr>





La chenille processionnaire

Dans le cadre de la lutte contre les chenilles processionnaires du chêne, FREDON Hauts-de-France, avec le soutien financier de l'Agence Régionale de la Santé, a réalisé une campagne d'information et de sensibilisation. Pour rappel, les chenilles processionnaires du chêne sont des espèces envahissantes extrêmement urticantes et dangereuses pour l'homme et les animaux (démangeaisons, réactions allergiques, lésions oculaires, troubles respiratoires). À partir du mois de mai, la saison où elles sont le plus dangereuses commence. Toute observation de chenilles processionnaires du chêne sont à signaler sur : <https://chenille-risque.info/>



Eclairage en LED

Sequedin n'a pas attendu l'explosion des prix de l'énergie pour investir dans l'amélioration de son éclairage public. Les candélabres sont changés un à un dans les rues de la Ville pour passer à un éclairage en LED. Cet investissement de près de 370 000 € permettra à la commune à terme de réaliser 70% d'économies sur les consommations (sauf si le prix du kilowatts continue de grimper).

A noter : l'éclairage sera réduit de 50% entre 22h et 5h. Les travaux réalisés par Citéos sont prévus jusqu'à l'automne.



Compost en déchèterie

Dans le cadre de sa politique de gestion et de réduction des déchets, la MEL propose de distribuer dans les déchèteries du territoire une partie de la production de compost du CVO aux habitants de la métropole.

Où récupérer votre sac de compost ?

La distribution est réservée aux particuliers et se fait en sac de 40 litres afin d'en faciliter le transport et l'utilisation pour les métropolitains. Ainsi, les usagers se rendant dans l'une de ces déchèteries du territoire, situées à Lille Alsace, Lille Borda, Mons-en-Barœul, La Madeleine, Tourcoing et Roubaix pourront repartir gratuitement avec un sac de 40 litres de compost, sur demande et dans la limite des stocks disponibles.



La MEL déploie son cadastre solaire

Grâce à la solution en ligne « Cadastre Solaire », la MEL offre l'opportunité aux particuliers et professionnels d'avoir un premier niveau d'information pour démarrer un projet d'installation de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques. La solution en ligne « Cadastre Solaire » est un outil gratuit à destination de tous les métropolitains, qui vous permet de connaître le potentiel d'ensoleillement de votre toiture, de vous accompagner dans l'installation de panneaux solaires adaptés à vos usages.

<https://cadastre-solaire.lillemetropole.fr>

Et soudain, le jardin devint **extraordinaire** !

Le jardin extraordinaire créé dans le cadre d'Utopia, 6^{ème} édition de Lille3000, a été inauguré le 15 mai dernier sous un soleil resplendissant et dans une ambiance conviviale et musicale. L'échassière Dame Flore et Narcisse, notre géant local, ont accueilli en hôtes de l'hortus incredibili les très nombreux visiteurs. Après un pique-nique à l'abri des arbres à souvenirs et à rêves, les Sequedinois ont découvert les installations utopiques du jardin et participé aux nombreuses animations de la journée (séance de conte, ateliers scrapbooking rêves, visite détournée du jardin, mosaïque des sons...). Grâce au travail collaboratif des forces vives de Sequedin (associations, services municipaux, bénévoles, enfants des ALSH...), les Sequedinois profiteront des installations et des animations du jardin jusqu'au 25 septembre. Ce projet d'envergure place Sequedin comme l'une des communes les plus investies et représentatives de l'édition Utopia/Lille3000.



Ce qu'en disent **les jeunes du CME...**



Kylian : « C'était super ! En plus, il faisait beau. J'ai bien aimé les mosaïques des sons. L'heure du conte en plein air, c'était top. J'ai passé une superbe journée. »



Louis : « Nous avons participé à la construction du parcours sensoriel. D'un côté, il y a des objets naturels : argile, écorces, liège, cailloux et de l'autre des déchets : bouchons, chips en polystyrène, bouteilles, papier bulles. Se promener dans le jardin extraordinaire c'est super. On peut y faire un pique-nique et découvrir plein d'espaces différents : l'arbre à souvenirs, à vœux, le parcours... »



Baptiste : « Cette journée était super ! J'ai aimé jouer aux échecs et au jeu de dames en plein air. Le pique-nique était super bon. Utopiaf était super amusant. C'est un jardin vraiment extraordinaire. »



Quelques témoignages des visiteurs :
« Une journée véritablement féérique. J'ai beaucoup aimé les jeans fleuris, l'arbre à souvenirs et les totems en céramique. C'est amusant de rechercher les anciens Sequedinois. »
« Une journée très agréable et conviviale. Une très belle idée, une organisation au top, des animateurs très disponibles. »

Sophrologie **au jardin**

Mercredi 22 juin, Andrée-Anne Marotte, sophrologue certifiée, a proposé aux enfants de plus de 6 ans, une séance de sophrologie au jardin. Les enfants ont appris à éliminer les tensions, à relâcher leur corps, à se détendre. Les exercices étaient proposés sous forme de jeux et d'histoires pour solliciter leur imagination.

A l'issue de la séance, les enfants ont décrit leur ressenti.

- « Comment vous sentez-vous ? »
- « Calme » a répondu Eléna
- « Détendue » a répondu Mathilde

Adultes, cette expérience vous tente ?

Une séance gratuite vous est proposée le samedi 13 août à 11h. Inscription en médiathèque.



La Fête de l'arbre

Pour clore la saison Utopia à Sequedin, nous vous invitons à une très belle fête sous les arbres du Petit Bois **le dimanche 25 septembre de 10h à 17h30**. Lille3000 nous prête **les 8 Nanitos**, œuvres de l'artiste Jean François Fourtou, icônes et



symboles de Lille 3000 Utopia.

A ne manquer sous aucun prétexte car ils seront visibles uniquement ce jour-là !

La journée promet d'être belle et tournée vers la nature :

Le formidable manège « L'arbre nomade » tournera librement pour les enfants. Le très beau **spectacle familial « Chut l'arbre ! »** prendra place dans un décor simple et étonnant. Drôle, ludique et participatif, ce spectacle permet de sensibiliser les plus jeunes et les adultes à l'environnement, au respect de la nature et à l'importance des arbres et des forêts. Enfin, une **balade créative et sensible** vous emmènera du jardin extraordinaire jusqu'au Petit Bois. Mathieu, l'artiste-guide, invitera les participants à observer ce qui les entoure et à partager des moments artistiques.

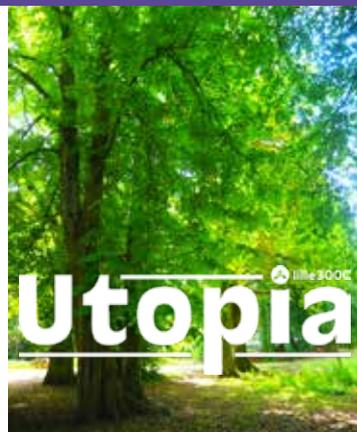
Enfin, de **nombreux stands** animeront la journée : le tour à bois, le jardin voyageur, l'atelier du pain, les jeux en bois...

Le CME et l'APE s'y préparent déjà ainsi que le Comité des Fêtes pour offrir la convivialité autour d'un verre (avec petite restauration). Vivement fin septembre !

Le programme sera détaillé dans la New's de la rentrée.

En savoir plus en médiathèque :

Tél. 03 20 50 55 74 - mediatheque.sequedin.fr



Le jardin reste animé tout l'été :

- **Jusqu'au jeudi 4 août** : exposition « apiculture et produits de la Ruche » en médiathèque
- **Mercredi 20 juillet** : heure du conte au jardin
- **Vendredi 22 juillet** : zumba au jardin avec l'OSMS fitness (de 18h à 20h)
- **Samedi 23 juillet** : visite des ruches de Sequedin et fabrication de pain d'épices de 10h30 à 12h et de 14h30 à 16h avec les apiculteurs de Sequedin
- **Mercredi 27 juillet** de 14h30 à 15h30 atelier land art au jardin (à partir de 7 ans) de 14h30 à 15h30.
- **Mercredi 3 août** : sieste relaxante et méditative à partir de 14h sur la terrasse de la médiathèque
- **Mercredi 10 août** : atelier découverte et création : fabrication de bijoux « Nature » de 14h à 16h
- **Samedi 13 août** : séance de sophrologie de 11h à 12 h
- **Samedi 17 septembre** : atelier découverte et création : réalisation d'une suspension en macramé de 14 h à 16h
Renseignements et inscriptions en médiathèque : 03 20 50 55 74

Une sieste en terrasse ?

Du 2 juillet au 13 août, la terrasse de la médiathèque vous accueille dans une ambiance zen et relaxante pour lire à l'ombre des parasols.

Horaires d'été (du 6 juillet au 14 août) : mardi, jeudi, vendredi : de 14h à 17h, le mercredi de 10h à 17h, le samedi 10h 16h

Fermeture du 16 au 31 août

Réouverture le 1^{er} septembre.

Les ateliers reprendront à partir du 13 septembre.

Contact : 03 20 50 55 74
mediatheque.sequedin.fr

Une plongée dans l'art contemporain du MUMO

Le MuMo est un musée mobile gratuit d'art contemporain qui sillonne la France à la rencontre des enfants sur leurs lieux de vie. Dans le cadre d'Utopia/Lille3000, le camion musée a fait escale au skate park de Sequedin le 21 juin. Cinquante écoliers (CM2 Vano et Godin) ont eu la chance de découvrir les œuvres d'art et ont laissé libre cours à leur interprétation et au dialogue lors des échanges avec des médiatrices culturelles. De cette formidable expérience les enfants sont sortis avec des rêves d'artistes plein la tête.





1

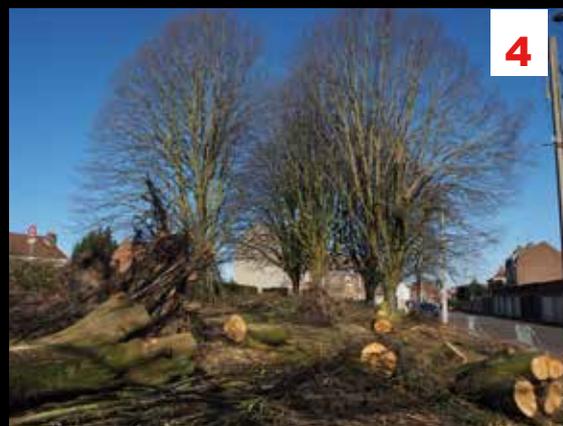


2



3

- 1 . Gala de l'OSMS danse (en juin)
2. Fête de la musique en médiathèque (en juin)
3. Week-end théâtral de l'Echo des Lez'Arts (en juin)
4. Passage de la tempête Eunice (en février)
5. Spectacle « La Clé de Syl » (en mai)
6. Cérémonies (du 8 mai et du 18 juin)
7. Remise des prix de l'école de musique (en juin)
8. Narcisse à Lille (en mai)
9. Concert de printemps de l'harmonie (en mars)
10. Les médaillés du 1er mai
11. Kermesses des écoles (en juillet)
12. Les crêpes des aînés (en février)
13. Les animateurs de l'accueil de loisirs (en avril)
14. Vide grenier du comité des fêtes (en mai)
15. Tournoi de foot Charles Lacroix (en juin)



4



5



6



7



12



14



8



13



15



9



10



11

A venir

Rentrée sportive les 10 et 11 septembre

La rentrée se fera sous le signe du sport à Sequedin ! En effet, l'OSMS vous propose un week-end de rencontre pour tester les activités sportives sur leur lieu de pratique. Notez dès à présent ce rendez-vous. Il s'agit suivant l'activité du samedi 10 ou du dimanche 11 septembre.



Samedi 10 septembre, vous pourrez découvrir les activités suivantes : basketball (de 15h à 17h), badminton (de 9h à 12h), judo (de 10h à 12h), musculation (de 10h à 12h), tennis de table (de 14h à 17h), volleyball (de 10h à 12h).

Dimanche 11 septembre, vous pourrez tester les activités fitness (de 9h à 13h), marche (départ à 9h), pétanque (de 15h à 17h). A noter, le tennis club vous ouvrira également ses portes, samedi et dimanche de 10h à 15h.



Pour en savoir plus : osm.sequedin@orange.fr

 **Utopia**

Fête de l'Arbre

Dim. 25/09/22

**au Petit bois
de 10h à 17h30**

Exposition des Nanitos de Jean-François Fourtou

Manège et spectacle familial

Animations toute la journée

